

Charte de la plateforme de cytométrie : Procédures et règles de fonctionnement

CONDITIONS D'ACCES ET D'UTILISATION

❖ Accès à la plateforme

Le service est ouvert de 9h à 18h du lundi au vendredi. En dehors de ces horaires, les utilisateurs peuvent avoir accès aux équipements mais de façon autonome. L'extinction des appareils est à la charge du dernier utilisateur.

❖ *Utilisateurs habilités :*

La mise à disposition des équipements requiert la formation préalable des utilisateurs par la responsable de la plateforme. Cette formation se traduit par l'acquisition d'une autonomie permettant à l'utilisateur de réserver les équipements sur lesquels il a été formé. La durée de formation est variable suivant le type d'instrument et est adaptée en fonction de l'utilisateur .

❖ *Utilisateurs non habilités*

Les expériences seront conduites par les responsables des instruments. En conséquence, l'utilisateur devra informer le responsable de l'instrument et planifier avec lui les dates d'expérimentation.

Dans tous les cas, une discussion préalable avec le demandeur pourra être nécessaire afin de préciser le type d'échantillon, la nature des marquages et des paramètres recherchés.

Les utilisateurs et leur chef d'équipe devront lire, accepter et signer cette charte d'utilisation ainsi que les procédures qui s'y rattachent.

RESERVATIONS

La durée maximale de réservation est fixée à 3 heures par jour sauf cas exceptionnels à discuter avec les responsables

Les demandes de réservation doivent être inscrites via le système de réservation on line : <https://reservation.smbh.univ-paris13.fr/Web/index.php?redirect=>

Les utilisateurs extérieurs à l'UFR-SMBH n'ayant pas accès au planning de réservation doivent contacter la responsable.

Dans le cas d'un besoin d'assistance, il est impératif de contacter la responsable de la plateforme avant de réserver.

En cas de modification de la durée effective de la séance (diminution ou prolongation de la séance) l'utilisateur doit reporter cette modification sur le planning. Cette modification peut être faite au plus tard 3 heures avant l'heure choisie.

Pour le bon fonctionnement de la plateforme, il est important que les utilisateurs soient ponctuels à leur rendez-vous. En cas de retard d'un utilisateur, le rendez-vous se terminera à l'heure initialement prévue afin de ne pas léser l'utilisateur suivant.

Pour le trieur de cellules, qui n'est pas en libre accès, il est impératif de prendre rendez-vous avec les responsables pour évaluer la faisabilité du projet et établir le planning de réservation.

Annulation de la réservation : toute annulation devra être signalée au plus tard la veille de la date prévue au planning et confirmée par mail au responsable. Toute annulation ne satisfaisant pas ces conditions entraînera la facturation des prestations prévues.

La facturation est trimestrielle en fonction du temps réservé. Les sommes perçues permettent de couvrir partiellement les coûts de maintenance et de fonctionnement.

REGLES D'UTILISATION ET RESPONSABILITES

Tout utilisateur ayant reçu l'habilitation à utiliser un ou plusieurs instruments de la plateforme est responsable du matériel utilisé. Il doit en conséquence laisser le matériel dans un parfait état de fonctionnement et de propreté après utilisation. La plateforme assure la maintenance générale des appareils mais chaque utilisateur est tenu de respecter les conditions d'utilisation.

La plateforme fournit les liquides de gaine (FACSFlow) et les liquides de nettoyage (FACSClean, FACSrinse, Contrad). Les autres consommables doivent être fournis, apportés et remportés par chaque utilisateur.

En fin de séance, tous les utilisateurs s'engagent à : 1) suivre les protocoles de nettoyage indiqués à côté de chaque appareil; 2) vider la poubelle liquide des cytomètres, 3) réajuster les bidons de liquides de gaine; 4) remporter tous les tubes d'échantillon. L'évacuation des poubelles des cytomètres et le réajustement des liquides de gaines et lavages sont des tâches qui incombent à **tous** les utilisateurs. Egalement les objectifs du microscope doivent être nettoyés et rangés correctement.

Tout utilisateur doit respecter les procédures de mise en route, d'utilisation et d'arrêt des appareils. Ces procédures sont affichées à proximité des instruments et disponibles sur demande en format électronique. Elles sont établies et modifiables uniquement par le personnel de la plateforme selon les spécifications des fournisseurs de matériel.

Le dernier utilisateur de la journée devra éteindre le système dans sa totalité selon le protocole indiqué pour chaque appareil.

L'utilisateur s'engage à signaler immédiatement aux responsables tout dysfonctionnement qu'il aurait pu constater ou provoquer sur la plateforme (dérèglement d'un appareil, bouchage, problème informatique). Si aucun signalement n'a été effectué, la réparation des dommages causés aux instruments incombera au dernier utilisateur.

La plateforme ne pourra en aucune manière être tenue responsable : (1) d'une mauvaise utilisation des instruments par les utilisateurs formés, (2) des résultats qui seront obtenus et (3) des pertes directes ou indirectes qui pourraient en résulter.

STOCKAGE DES DONNEES

Les données doivent être exportées selon les indications fournies lors de la formation et ensuite récupérées par chaque utilisateur (clés USB formatées). **Il est impératif** d'effacer les données dans le logiciel Diva à la fin de chaque expérience pour ne pas saturer le système informatique. Toutes les données correctement exportées (dans les disques D) sont copiées sur un disque externe de sauvegarde à la fin de chaque mois et stockées par la plateforme. Toutes les données non exportées correctement et non effacées à la fin de chaque mois seront systématiquement supprimées par les responsables du service.

HYGIENE ET SECURITE

Tout utilisateur (assisté ou non) est tenu de respecter les règles de sécurité et d'hygiène liées à la plateforme ainsi que les règles particulières associées à chacun des instruments.

Tout utilisateur de la plateforme doit avoir suivi une formation « nouvel entrant » hygiène et sécurité. Les utilisateurs doivent fournir toutes les informations sur les échantillons quant aux risques éventuels tant pour les manipulateurs que pour le matériel (pathogènes, virus...).

La plateforme se réserve le droit de ne pas réaliser un projet si les échantillons présentent des risques. Le port de gants est interdit sur les ordinateurs connectés aux cytomètres.

Tout demandeur externe à l'UFR-SMBH désirant participer aux analyses sur le site de la plateforme devra être assuré par son employeur au travers des garanties Responsabilité Civile et Individuelle Accident (indemnisation sur dommages corporels). La première réservation sera subordonnée à la signature d'un document justifiant de cette assurance.

PUBLICATION DES TRAVAUX REALISES GRACE AU CONCOURS DE LA PLATEFORME

Tout utilisateur interne ou externe s'engage à remercier la plate-forme pour les analyses effectuées sur les instruments selon l'implication dans le projet :

- Les analyses ont été réalisées en prestation de service uniquement : la plateforme sera citée dans les remerciements,

- Les analyses ont impliqué des développements spécifiques et/ou une participation intellectuelle et/ou technique spécifique de la part de l'un ou plusieurs des personnels de la plateforme qui ont eu un impact significatif sur l'avancement des travaux : le ou les personnels de la plateforme seront intégrés dans la liste des co-auteurs. Le positionnement sera discuté avec les auteurs.

Ces règles sont applicables, que les utilisateurs soient autonomes ou non sur les instruments utilisés pour produire les résultats.

Le personnel de la plateforme s'engage à fournir les informations nécessaires à la rédaction des matériels et méthodes concernant les configurations des instruments utilisés, ainsi que les références des organismes ayant financé le matériel et qui doivent être remerciés.

Les responsables de la plateforme se réservent le droit d'empêcher l'accès à un utilisateur en bloquant son compte en cas de non respect des règles énoncées dans le présent document.

TARIFICATIONS

Toute heure réservée sera facturée.

La gestion financière de la plateforme est assurée avec des factures trimestrielles

UTILISATEURS euro/heure	SMBH non assistés	SMBH assistés	Externes non assistés	Externes assistés	Industriels assistés
Cytomètre Canto II	15	25	20	80	100
Cytomètre Symphony	25	35	40	90	130
Trieur AriaIII		50		100	150

FORMATIONS Euro/journée	1000
----------------------------	------